

La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :

- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> à distance, synchrone <-> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
- modification des modalités d'évaluation, sans induire de dérogation aux Règlements d'études (oral <-> écrit, examen <-> validation, travail individuel <-> travail en groupe, travail pratique <-> travail théorique, évaluation en présence <-> évaluation en ligne, etc.)
- modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant-e-s sont invités à consulter régulièrement le présent plan d'études.

Tous les cours en lieu en présentiel. En plus, sont proposées les solutions suivantes selon l'enseignement :

Diff. synchrone = diffusion vidéo en direct / Diff. asynchrone = enregistrement déposé sur Moodle suite aux cours

Plan d'études de la Maîtrise universitaire en Droit - "Sans mention"

Enseignements à choix pour un total de 69 crédits ECTS (module 1)

Enseignant-e-s

	Automne 2022	Printemps 2023	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	credits ECTS	Autres Fac./Ecole
Enseignements en français :								
Aménagement du territoire et droit public des constructions					O	56	6	
Analyse économique du droit					O	56	6	
Arbitrage en droit du sport					E	56	6	
Droit administratif approfondi					O	28	3	
Droit aérien					O	28	3	
Droit bancaire					O	56	6	
Droit constitutionnel comparé (donné une année/2 : présentations A23/A25)					O	28	3	
Droit de l'énergie et de la transition énergétique					O	56	6	
Droit de l'environnement					O	56	6	
Droit de l'immobilier					O	56	6	
Droit de la concurrence suisse et européen					O	56	6	
Droit de la consommation (ne sera pas donné sur l'année 2022/2023)					Vmn	56	6	
Droit des assurances privées					O	56	6	
Droit des assurances sociales					O	56	6	
Droit des étrangers					O	56	6	
Droit des marchés publics (donné une année/2 : présentations P24/P26)					O	28	3	
Droit des obligations approfondi (donné un semestre/3 : présentations A22/P24)					E	56	6	
Droit des relations suisses - Union européenne					E	56	6	
Droit des télécommunications					O	28	3	
Droit du commerce international					O	56	6	
Droit du travail					O	56	6	
Droit et éthique de la profession d'avocat					O	28	3	
Droit fiscal du patrimoine					O	56	6	
Droit foncier rural					O	28	3	
Droit international de l'environnement					O	28	3	
Droit international économique					E	56	6	
Droit international humanitaire (voir descriptif)					E	28	3	UniG
Droit notarial					O	28	3	
Droit pénal économique/DPA					E	56	6	
Droit pénal et environnement					O	28	3	
Droit pénal humanitaire					O	28	3	
Droit pénal informatique					O	38	4	PCS
°Entraide judiciaire internationale en matière pénale					E	28	3	
Environnement et Droits humains					O	28	3	
Erreurs judiciaires					O	28	3	
** Fondements communs des droits européens	**				O	28/56	3 ou 6	
Fusions, acquisitions et régime des OPA					O	56	6	
Histoire du droit approfondie					O	56	6	
*** Intégration européenne "histoire et enjeux actuels"	***				O	28	3 ou 6	
International Human Rights Law (Droits humains / Moot Court)					E	56	6	
Introduction à la sociologie du droit					E	56	6	
La famille internationale (donné une année/2 : présentations A22/A24)					O	56	6	
Loi fédérale sur l'égalité					O	28	3	
Médecine légale					O	28	3	ESC
Médiation civile et commerciale					O	56	6	
Modes amiables de résolution des conflits en matière pénale					O	28	3	

° Si ces deux cours sont suivis sur le même semestre, ils ne seront validés que par une seule épreuve à 9 crédits.

** Le cours peut être suivi au choix sur le 1er ou le 2nd trimestre (3 cr ECTS) ou sur le semestre entier (6 cr. ECTS) (1 seule inscription aux examens)

*** Le cours peut être suivi au choix sur le 1er semestre (3 cr ECTS), ou sur l'année complète (6 cr. ECTS) (1 seule inscription aux examens)

Plan d'études de la Maîtrise universitaire en Droit - "Sans mention"

Enseignements à choix pour un total de 69 crédits ECTS (module 1)

Enseignant-e-s

	Enseignant-e-s	Autonne 2022		Printemps 2023		diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	credits ECTS	Autres Fac./Ecole
Philosophie du droit II (donné une année/2 : présentations A23/A25)	A. Papaux							O	56	6	
Planification matrimoniale et successorale	D. Reymond / B. Verrey							O	56	6	
Planification successorale internationale	A. Bonomi / E. Lein							O	28	3	
Prévoyance professionnelle	C. Monnard Séchaud							O	28	3	
Principes généraux de droit privé	E. Philippin / D. Piotet							O	56	6	
Procédure civile	J. Haldy / Y. Diagne							O	56	6	
Procédure et juridiction administratives	B. Bovay / C. Bouchat							O	56	6	
°Procédure pénale/DPA	A. Garbarski/A. Macaluso							E	56	6	
Propriété intellectuelle	V. Wyssbrod							O	56	6	
Protection des données	S. Métille							E	56	6	
Psychiatrie légale	Ph. Delacrausaz							O	28	3	
Traitement des victimes d'événements criminels par la justice	V. Jaquier Erard							O	28	3	

Enseignements en anglais :

Advanced issues in International and European Tax Law	R. Danon							E	28	3	
Contract drafting	E. Lein							E	28	3	
Digitalization and taxation	V. Chand							O	28	3	
Droit américain	K. Druckman							O	56	6	
History of Institutions and Political Ideas	M. Bocchiola (rempl. S. Baume)							E	28	3	
International Corporate and Individual Taxation – International and European Perspectives	V. Chand							E	56	6	
International Commercial Arbitration	A. Bonomi / E. Lein							O	56	6	
International Commercial Litigation	A. Bonomi / E. Lein							E	56	6	
International Human Rights Law (Droits humains / Moot Court)	E. Schmid							E	56	6	
International Law and Its Relations with Domestic Legal Systems (P24/P26)	E. Schmid							Ve	28	3	
International Tax Policy	R. Danon							E	28	3	
International Tax Relations	P. Saint-Amans							E	28	3	
Microeconomics & Game Theory	C. Thoeni							E	56	6	HEC
Taxation of multinational enterprises and transfer pricing policy	V. Chand							E	56	6	

Enseignements en allemand :

Deutsches Internationales Privatrecht	Droit allemand							E	28	3	
Die deutsche Zivilprozessordnung	Droit allemand							E/O	28	3	
Europäisches Wirtschaftsrecht	Droit allemand							E/V	28	3-6	
Internationales Wirtschaftsrecht	Droit allemand							E	28	3	
Übungen im Bürgerlichen Recht für Fortgeschrittene	Droit allemand							E/V	28	3-6	
Übungen im Öffentlichen Recht für Fortgeschrittene	Droit allemand							E	28	3	

12 crédits "hors liste": Avec l'accord préalable de la Commission des équivalences, l'étudiant peut inclure dans le module 1, des enseignements de niveau maîtrise universitaire suivis dans un autre cursus de la Faculté, une autre Faculté, une autre Université ou institut universitaire, à concurrence de 12 crédits ECTS (art.11, al. 1 Regl. MLaw).

Ces enseignements peuvent notamment être ceux dispensés dans le cadre du Master en Droit et Economie, du Master en Droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information et du Master en Droit en Sciences Criminelles, orientation criminologie et sécurité. Les cours spécialisés, enseignés dans le cadre du Master en Droit en professions judiciaires, ne peuvent pas être inclus dans le module 1.

Travaux personnels/séminaire (module 2) : 3 travaux personnels à 2 crédits

Mémoire de Maîtrise universitaire (module 3) : Le mémoire peut être remplacé par un travail écrit, rédigé dans le cadre d'un concours juridique (art. 15, al. 8 Regl. MLaw). Les conditions de validation d'une participation à un concours juridique sont disponibles sur le site de l'Ecole.

Tous les examens ont un coefficient de 1

** Le cours peut être suivi au choix sur le 1er ou le 2nd trimestre (3 cr ECTS) **ou** sur le semestre entier (6 cr. ECTS) (1 seule inscription aux examens)

*** Le cours peut être suivi au choix sur le 1er semestre (3 cr ECTS), ou sur l'année complète (6 cr. ECTS) (1 seule inscription aux examens)